



DECLARATION du SNUIPP-FSU53 au CTSD du 1er Juin 2017

Le ministre de l'Education Nationale, en voulant tenir la promesse du candidat Macron de 12 élèves en CP dans les REP+ dès la rentrée 2017, affaiblit les écoles dans l'éducation prioritaire.

Alléger les classes dès le cycle des apprentissages est une bonne idée à condition que l'on s'en donne les moyens. Et justement, à propos de moyens, ce gouvernement ne les donne pas car il ne crée pas les postes nécessaires pour mettre en place ce dispositif.

Aujourd'hui, pour tenir cette promesse du président en pleine campagne électorale le Directeur Académique est obligé de déconstruire le travail de ces 5 dernières années.

L'effet d'annonce est encore une fois plus important que l'intérêt des élèves.

Pour pouvoir créer des classes de CP à 12 élèves, vous devez modifier les missions des enseignants supplémentaires, "Plus de Maîtres que de Classes", dans les écoles de REP+. Pour modifier les effectifs de ces classes de CP vous détournez ce dispositif qui concernait tous les autres élèves notamment les sections de grands de la maternelle et les CE1.

Quand on sait que la précocité des aides est primordiale en ce qui concerne la difficulté scolaire, on peut s'interroger.

Finalement, cette grande idée sans moyens supplémentaires conduit à ce que la majorité des élèves de REP+ soient l'année prochaine dans de moins bonnes conditions, ne pouvant plus bénéficier du "Plus de Maîtres que de Classes".

Nous demandons que les créations de classes nécessaires ne soient pas faites au détriment de dispositifs qui donnent satisfaction et qui ont commencé à démontrer leur efficacité. Un autre choix relève plus de la démagogie que de la pédagogie.

Enfin concernant l'éducation prioritaire, il serait temps que l'on se pose en Mayenne la question du temps de décharge de tous les directeurs en REP+. Compte tenu du public et donc du travail spécifique, celui-ci devrait être bonifié, d'autant que le nombre de classes va augmenter. En matière de carte scolaire, il faut en finir avec les effets de seuils : avec des effectifs pourtant différents d'une dizaine d'élèves, les deux directeurs des écoles élémentaires J.Verne et E.Badinter ont des temps de décharge différents.

Pour finir et concernant la formation continue nous sommes satisfaits du retour en Mayenne d'une formation spécialisée Cappei.

Nous maintenons notre demande de formations sur temps de classe, remplacées, qui permettent aux enseignants d'avoir le recul et le temps de réflexion nécessaire et nous dénonçons que de plus en plus de formations soient proposées sur des temps de vacances.